

# Qu'ont-ils fait, en somme, ces carburiers ? Ils ont fait un peu trop tôt la Société des Nations.

## LEQUEL DES DEUX ?

Les débats de l'affaire Bolo pourront se prolonger six jours ou six semaines. On a l'impression que l'affaire est déjà réglée par la lumineuse et formidable déposition du premier témoin, l'expert Doyen.

Mais dans l'interrogatoire de Bolo qui précéda ce témoignage, nous avons retrouvé la question posée par l'*Œuvre* à propos de Caillaux. Il s'agit de la fameuse dépêche Bernstorff : « Une des principales personnalités politiques du pays en question cherche à contracter un emprunt d'un million sept cent mille dollars pour lequel garantie serait donnée... »

Quelle est cette « principale personnalité politique » ?

C'est évidemment Charles Humbert, a commencé par dire le président du conseil de guerre. Puis, à la reprise de l'audience, il a expliqué — si j'ai bien compris — qu'il n'avait pas exprimé là une opinion personnelle.

Si la « principale personnalité politique » qui n'est pas Charles Humbert, serait Bolo que Bernstorff voulait désigner, comme l'a écrit dit Pavestadt au cours de l'interrogatoire que lui a fait subir l'attorney général de New-York ? Il n'y a pas lieu de s'arrêter une minute à cette hypothèse, qui prouverait seulement que Pavestadt, en bon agent du kaiser, cherchait lui-même à égarer la justice. Mais il y en a une troisième que M. Albert Sailes a suggérée discrètement : « Ne serait-il pas Caillaux ? » A ce nom, le sourire fat de Bolo parut se faire énigmatique.

Il peut sembler étrange que la question vienne de ce côté. Car toute la défense de Bolo consiste à dire que le but de son voyage était double : 1<sup>e</sup> rentrer en possession de sa fortune que les Boches consentaient si obligamment à lui restituer ; 2<sup>e</sup> acheter du papier pour le compte du *Journal* et du *Matin*. Rien de plus. Ce système vaut ce qu'il vaut, et la déposition Doyen nous a suffisamment montré qu'il ne vaut pas cher, mais on doit supposer que, par définition, l'avocat de Bolo sera le dernier à en convenir. Alors que vient faire l'hypothèse de Caillaux, visé par la dépêche Bernstorff ?

Cette hypothèse ruine la thèse de la défense. Car si Bolo affirme, ou simplement laisse entendre que la « principale personnalité politique » était Caillaux, il avoue du même coup qu'il n'allait pas en Amérique simplement pour y chercher du papier et son argent, mais qu'il devait remplir une mission dont l'avait chargé spécialement l'ancien président du Conseil. Resterait d'ailleurs à l'établir, ce qui ne serait sans doute pas difficile, si c'est bien la vérité, — je veux dire si Bolo, en se réclamant de Caillaux à New-York, n'a pas invoqué un crédit imaginaire.

Quoi qu'il en soit, nous touchons ici à la dernière énigme. Bolo finira-t-il par reconnaître qu'il lui est impossible de nier plus longtemps le rapport manifeste entre la dépêche Bernstorff et ses démarques à New-York ? Se réservera-t-il de mettre Caillaux en cause, quand il verra la partie perdue ? Espère-t-il ainsi atténuer sa responsabilité personnelle, en essayant de plaider qu'il n'était lui-même en Amérique, comme Porcheré en Suisse, que l'instrument et le jouet d'une grande intrigue, dont il n'avait pas pris l'initiative et dont il ne soupçonnait pas la gravité criminelle ? En un mot, pour essayer de sauver sa tête, Bolo « donnerait-il » Caillaux, comme on parle à la Santé ?

Voilà le point qui demeure obscur ; et c'est sans doute à l'éclaircir que vont s'appliquer maintenant le président du conseil de guerre, et le commissaire du gouvernement. Quelle est la « principale personnalité politique » qui cherchait dix millions en Amérique pour « organiser en France une action politique qui amènerait la paix » ? Est-ce Humbert ? Est-ce Caillaux ?

« Une garantie serait donnée... » Est-ce une allusion aux actions du *Journal* ? Alors il s'agirait d'Humbert ?

Mais, d'autre part, « organiser une action politique dans le pays en question... » Cela ne semble pas signifier seulement l'achat (partiel) d'un seul journal. Alors il s'agirait de Caillaux ?

Gustave Téry.

# L'ŒUVRE

25, Rue Royale (8<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE : ÉLYSEE 43-45 & 43-46  
APRÈS 21 HEURES : GUT. 76-83

Directeur  
**GUSTAVE TÉRY**



ABONNEMENTS 1 an 6 mois 3 mois  
Paris..... 25 fr. 13 fr. 7 fr.  
Départ..... 28 fr. 14 fr. 7 fr.  
Etranger.... 36 fr. 19 fr. 10 fr.

## Le drapeau de la Légion

Il y a deux ou trois jours, je m'arrête devant un kiosque de journaux, l'œil attiré par une vive enjouement.

A la première page d'une publication populaire, une image représentait la remise de la croix d'honneur au drapeau de la Légion étrangère, régiment qui porte déjà la fourragère rouge. Je restai longtemps immobile devant le dessin, ne le regardant même plus, l'esprit très loin, perdu dans le souvenir de l'époque où je faisais partie de la phalange.

Ah ! le bon temps ! Le meilleur, sans contredit, de ma carrière militaire.

J'y étais venu, encore jeune, mais déjà fatigué de la monotone de l'existence du temps de paix et de la bouscule fastidieuse des états-majors où on me retenait malgré moi. Et puis, je le confesse, je n'étais pas suffisamment homme du monde pour réussir en garnison.

Depuis, il m'a plus souvent d'évoquer le souvenir de mon ancien corps et je le ferai encore aujourd'hui, puisque la distinction dont il vient d'être l'objet m'en offre l'occasion.

Le légionnaire est toujours resté pareil à lui-même. Tel il fut dans cette guerre, à la Marne, en Champagne, en Argonne, sur la Somme, à Verdun, sur l'Aisne et, tout dernièrement encore, lors de cette brillante échauffourée de Seicheprey, tel je le revois dans le Sud-Orléans, au Dahomey, au Tonkin, à Madagascar, partout où la France planta son drapeau.

C'est au Tonkin que je l'ai surtout particulièrement connu.

Les noms me reviennent en foule de ceux qui y furent mes compagnons d'armes, et les épisodes se succèdent dans ma mémoire, tantôt comiques, tantôt tragiques.

Au hasard, voici de Berwick, arrière-petit-fils du maréchal, qui a vingt ans plus que moi, m'annonça qu'il va me parler comme à un père, et m'emprunte dix sous pour boire.

C'est ensuite von V..., ancien lieutenant boche, qui se tue parce que, les pieds ensanglantés, il ne peut plus suivre la colonne. Son orgueil teuton ne lui permet pas de rester en arrière.

C'est de L..., fils d'un chambellan de l'empereur François-Joseph, qu'une écuissière viennoise ruine, qui se fit palefrié dans un cirque pour ne pas céder à l'apercu et qui, finalement chassé par elle, s'engagea et tomba dans mes bras à l'assaut de Ban-Cuc.

C'est le petit Fournier, un Parigot de dix-sept ans qui, pour s'engager, truqua son âge, et expira dans une pirogue, l'intestin traversé par une balle, en appétissant tout attentat contre l'ordre public.

Il convient de remarquer que le journal *El Progreso*, organe de M. Leroux, déclare que l'éventualité d'une grève générale avant les élections n'a jamais été envisagée.

## EN ESPAGNE

### Si la grève générale éclate...

Madrid, 5 février. — Le journal *El Sol* croit savoir que le conseil des ministres, qui s'est réuni hier, s'est occupé de certaines rumeurs mises en circulation au sujet d'un projet de grève générale.

Le gouvernement a examiné l'éventualité des mesures à prendre si cette grève venait à être déclarée. Bien que le marquis d'Alhucemas et ses collaborateurs soient persuadés que les ouvriers seront preuve de bon sens et sauront se défendre contre les manœuvres des perturbateurs, le gouvernement veut être prêt à réprimer énergiquement tout attentat contre l'ordre public.

Il convient de remarquer que le journal *El Progreso*, organe de M. Leroux, déclare que l'éventualité d'une grève générale avant les élections n'a jamais été envisagée.

**ARCHIVES**

Au début de la guerre, M. Tourond avait décidé de collectionner les journaux parus pendant la guerre, pour la paix siégeante, dans le calme d'une retraite rurale, revivre la campagne et critiquer les textes à tête reposée. Au bout d'un an, cet historien avait été contraint de sacrifier son cabinet de travail pour entasser ses collections ; au bout de deux ans, malgré les obligations de sa femme, il envahit le petit salon et l'encombra rapidement ; le troisième anniversaire l'obligea à reintégrer la chambre conjugale parce que la pièce où il dormait depuis des lustres était devenue inhabitable grâce aux piles des journaux conservés. Eufin il chercha un vaste local où s'installer car il n'était pas assez fou pour prévoir que la guerre finirait préma-

tureusement.

En vain des amis lui conseillaient de sacrifier une partie de ses documents ; il répondait qu'il était idiot d'entreprendre une collection pour ne pas la mener jusqu'au bout...

Cependant, comme il avait des loisirs, il fouilla ces temps-ci dans les liaisons poussiéreuses datant des premiers mois et il relut des articles enthousiastes où il était question d'un rouleau compresseur ; il retrouva une carte où étaient marquées les trois étapes qui séparaient Rennenkampf de Berlin ; il revit des portraits de Guillaume au masque flétris par le remords et le cancer ; il découvrit les dépêches qui annonçaient la mort du kronprinz, les interviews où les Alliés se flattent d'occuper Constantinople à Pâques, — 1915 ! — Il suivit les angoisses d'une faim qui torturait Vienne et Munich depuis quatre hivers ; il retrouva les espoirs que nous donnait la Bulgarie, les certitudes de victoire que nous valait l'Italie, puis la Roumanie, tout... tout ce qu'on a écrit à la légère depuis quarante-trois mois que des soldats se battent et qu'ils meuvent...

M. Tourond n'était plus optimiste après ce premier travail, mais un ami arriva avec une pleine voiture de journaux allemands, cadeau merveilleux pour un tel archiviste. Il se plongea dans cette nouvelle lecture et apprit à l'instant que (depuis septembre 1914) la paix serait signée à Noël, que la révolution déchirait la France, que les Alliés n'avaient pas d'hommes et que les Centraux étaient définitivement vainqueurs à Charleroi... tout ce qu'ils écrivent, eux aussi !

Alors M. Tourond, sans rien dire à personne, a pris son dernier litre de pétrole pourasperger ses passerelles et a mis joyeusement le feu à sa maison. — D.

Oui, c'est tout cela, et c'est encore la saine camaraderie, avec des hommes, avec des soldats qu'on aimait et qui vous aimait.

Aussi bien, l'*Œuvre*, qui admire tout ce qui est beau, tout ce qui est grand, tout ce qui est héroïque, salut avec moi aujourd'hui le noble drapeau de la Légion !

Général Verreaux

### \* LES MILLIONS DU "JOURNAL"

### Le Coffre-fort de M. Humbert

C'est un titre de vaudeville ou de romanzoletton. Mais les affaires Lenoir-Descouches, l'affaire Bolo, les affaires de M. Humbert tiennent du vaudeville et du drame.

Vaudeville par les personnages caricaturaux : l'astucieux Bolo, le trop jeune Lenoir, le maire Descouches et le gros capitaine Humbert. Drame par la gravité de leurs manœuvres et le danger de leurs dessins.

Si vous voulez suivre aisément les débats du procès Bolo, lisez :

### Le Coffre-fort de M. Humbert

que l'*Œuvre* vient d'édition. Vous y trouvez une biographie complète de l'aventurier, et tout le détail de sa trahison vous apparaîtra en un instant. C'est un récit ordonné avec méthode et clarté, de l'achat du Journal par les Allemands. Double achat, par Schaeffer le Suisse-Boche et par Bolo, agent de Bernstorff. Les spectateurs de la Cour d'assises ne peuvent se passer de ce drame. Et aucun lecteur de journal ne pourra, sans notre brochure, se retrouver parmi les mille péripéties de cette incroyable aventure.

Tout le monde a besoin de lire

### Le Coffre-fort de M. Humbert

En vente dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux. Prix : cinquante centimes.

## L'AFFAIRE BOLO DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE

### (Deuxième audience)

L'impression franchement mauvaise qu'a donné Porcheré en se laissant, s'est un peu dissipée au cours de son interrogatoire. Ne serait-il qu'un pauvre homme, un sol, comme il dit ? En tout cas, son caractère avec Bolo s'est accusé. Son attitude, quand il parle, est celle d'un homme bouclé, écrasé. Il se retient de ses deux mains tremblantes à la balustrade. Son visage a dépoli la sournoiserie qu'il révélait dans l'immobilité ; il n'est plus qu'émotion, frayeur, pâleur. Pâle est la voix qui s'éteint, s'étrangle, s'étouffe à tout bout de phrase. Nous avons vu, dans les météorologues, ces comparses pitoyables qu'un redoutable orage jette aux pieds des justiciers et qui ne doivent de sauver leur tête qu'au mépris, plus fort en quelque sorte que l'équivaut, qu'ils ont le don ou l'art d'attirer sur eux.

Bolo a changé de cravate. Celle d'aujourd'hui a des rayures blanches, et ses manchettes sont « mousquetaires ». Mousquetaire lui-même, il couvre son complice, il pousse la générosité chevaleresque jusqu'à atténuer certaines responsabilités que celui-ci ne refuse pas d'assumer. Mais, du moins, que Porcheré ne fasse pas cause commune avec l'accusation ! Appel à leur ancienne solidarité qui n'est peut-être pas inutile...

Les affaires d'Amérique ! Pauvre Bolo ! Il était si brillant, hier, dans le débat sur les affaires de Suisse et d'Italie ! Pourquoi faut-il que les affaires d'Amérique se présentent si mal à sa défense ? Est-ce fatigue physique ? est-ce sentiment de la faiblesse de ses réponses ? L'expression de sa physionomie, si peu claire au naturel, s'obscurcit davantage, son geste hésite, son regard s'échappe. Acculé à de simples démentis, il ose à peine s'y tenir. Et son interrogatoire sur les affaires d'Amérique s'achève dans une atmosphère de danger qu'à aucun moment n'avons respiré hier.

L'hussard-audier, averti et silencieux, petit sous-officier très sympathique, nous amène le premier témoin. C'est l'expert Doyen, homme de parfaite élégance, de belle taille, au pantalon impeccable. Il parle comme il s'habille. A travers sa barbe poivre et ses coqueluches entretenues, sa voix nous paraît distincte, bien timbrée dans les notes basses. Mais la distinction de son débit et de sa tenue, la clarté de son exposition ne sont rien auprès de son extraordinaire mémoire où les chiffres s'alignent, où les faits s'enchaînent avec une rigueur impressionnante. Bolo n'est pas moins surpris que nous par tant d'assurance. La tête penchée, il sourit d'un sourire niais, ou se gratte le nez. Et quelquefois il se retourne pour regarder l'heure. C'est que le moment est pénible pour lui. L'expert Doyen s'est rapproché du conseil pour lui soumettre la liasse des documents américains. Les preuves du crime sont dans les mains des juges. Bolo, mal à l'aise, voudrait bien s'en aller.

A cinq heures vingt-cinq, son désir est satisfait.

### Interrogatoire de Porcheré

Pauvre Porcheré ! Quel contraste ! Autant son illustre ami étincelle, autant le malheureux est terne, lamentable et lamentant. Mais aussi, que diable allait faire en cette galère ?

Il s'explique, et, s'il n'a pas convaincu ses juges, ce n'est point faute de prendre à partie Dieu et ses saints.

« Vous excusez, dit-il, l'émotion d'un homme sous le coup d'une pareille accusation. Tout mon passé proteste ! J'ai peut-être été imprudent, mais traître, jamais ! Jamais je n'aurais voulu pactiser avec notre sauvage et lâche ennemi. »

Ceci dit, Porcheré explique qu'il avait envers Bolo la plus grande reconnaissance pour les biensfaits reçus, et la plus grande confiance en un homme qui jouissait des plus hautes amitiés et dont était garant M. Saint-Germain chez lequel il resta vingt ans. Comment lui, humble expert, eût-il été plus difficile que tant de hauts personnages ?

— Et voilà comment je ne crus pas devoir lui refuser le service qu'il me demandait et qui consistait uniquement à aller ouvertement, sans me cacher, m'informer si le nomade khédive était en Suisse. J'ai été un sot, un imbécile, rien de plus ; jamais je n'ai participé à une manœuvre souterraine. Est-ce vrai, Bolo ?

Mais Bolo demeure dédaigneusement impassible.

C'est le lieutenant Mornet qui prend la parole à sa place.

— Voyons, Porcheré, dit-il, vous avez été clerc de notaire, secrétaire d'avocat, juriste, expert près le tribunal de la Seine, homme d'affaires expérimenté, et cela vous a paru naturel, toute cette correspondance mystérieuse sous des noms de convention ?

— Je crovais qu'il s'agissait d'affaires commerciales secrètes.

— Oui, c'est-à-dire, tout au moins, de commerce avec l'ennemi.

— Non, mais je savais que le khédive était l'ennemi de l'Angleterre.

— Eh bien, les ennemis de l'Angleterre sont les ennemis de la France, Porcheré.

M. Marcel Héraud. — Bien d'autres que lui ont eu des relations avec Bolo. Vous n'avez pas pourtant pas tout Paris !

M. Mornet. — Non, mais peut-être une partie. (Rires.)

Mais voici que Bolo se décide à intervenir. Oh ! le suprême dédain pour le pauvre Porcheré !

— Je trouve, dit-il du bout des lè

# L'AFFAIRE DES CARBURES

(Deuxième audience)

voyés de la Deutsche Bank à Hugo Schmidt, reversés à la banque Amsinck, et vous averrez la Banque Royale du Canada d'avoir à les verser partie au compte de Charles Humbert, partie au vôtre. Tout se suit.

## Les achats de papier

Le colonel continue l'examen du voyage en Amérique. Tout d'abord il rappelle que M. Charles Humbert n'a pas avoir chargé Bolo d'y faire un achat de papier.

— Il a menti, dit Bolo.

— Il le maintient.

— Il ne le maintiendra pas ici.

Bref, Bolo arrive trouver Pavestadt, lui déclare qu'il faut 10 millions et montre son contrat avec Charles Humbert, qui passe ainsi pour la « personnalité politique importante ». L'attorney général a vérifié les faits. L'entretien avec Pavestadt est du 24 ; le 26, Bernstorff télégraphiait à de Jago.

Voyons, dit Bolo, d'après le contrat c'est Charles Humbert qui détient les titres. Comment alors Pavestadt peut-il dire que je les lui donnais en nantissement ?

Pardon, interrompt le lieutenant Moronet ; Pavestadt a dit que les titres en nantissement étaient déposés dans une banque en France. Et cela concorde très bien avec le contrat.

Enfin, dit le colonel, le 28 Berlin répond et Hugo Schmidt verse les 1.400.000 dollars. L'affaire avait marché si rapidement, — 10 millions en quelques semaines — que Pavestadt en était émerveillé. Aussi quel bon dîner chez Sherry ! 500 francs par tête... Vous déclarez vous-même à Pavestadt que jamais il ne dut y avoir de plus cher.

Bolo hausse dédaigneusement les épaules.

— Vous me voyez disant cela devant mes invités !

## La crainte de l'impôt sur le revenu

Mais Bolo n'en a pas fini avec les questions.

Comment admettre, demande le lieutenant Moronet, que Bolo ait pu mettre toute sa fortune à Hambourg et Anvers sans en garder le moindre reçu ?

— Mais, s'écrie Bolo, j'ai tout décliné à cause de l'impôt sur le revenu.

— Ah bah !

— Mais où, quand j'ai entendu Caillaux parler de l'impôt sur le revenu, j'ai dit : « Toi, Caillaux, tu ne m'auras pas. » (Longue hilarité.) Et j'ai pris si bien toutes mes précautions que même un expert comme Doyen n'a rien pu trouver. (Rires.)

Mais quand c'est devenu un devoir national, j'ai déclaré 275.000 francs de revenu. C'est la preuve que la fortune existait.

M. Albert Salles répète qu'il se fait fort de prouver et les mensonges et les faux de Pavestadt.

Quant à la haute personnalité politique, dit-il, on a nommé Bolo ; c'est absurde. On parle aujourd'hui de M. Charles Humbert. Il en est une troisième qui serait plus vraisemblable : c'est M. Caillaux.

M. Moronet. — Demandez à votre client, il est là. Pour nous, nous ne sommes pas en mesure de vous répondre aujourd'hui.

Reprenant sa lecture, Bolo raconte comment il entra dans la combinaison du Journal.

— Ce n'est pas moi qui y suis allé, dit-il, c'est M. Dumessnil qui, deux fois, est venu me chercher, et, la troisième fois, Humbert. Comment l'Allemagne eût-elle pensé à faire pour moi un marché déjà conclu avec Lenoir ?

## LA DÉPOSITION DE L'EXPERT DOYEN

C'en est fini de l'interrogatoire. On entend M. l'expert Doyen dont la déposition merveilleusement claire et précise produit une profonde impression.

Tout d'abord M. Doyen rappelle la mission qui lui fut confiée par le capitaine Bouchardon : 1<sup>e</sup> rechercher si, en 1915, Bolo avait reçu de Suisse des fonds suspects ; 2<sup>e</sup> quelle pouvait être l'origine véritable des dix millions transférés d'Amérique en 1916.

Bolo reconnaît qu'en 1915 il n'avait aucune fortune. Mme Muller, elle, avait 2.500.000 francs de fortune mobilisable. 500.000 francs d'actions de la société Richard-Muller, un usufruit représentant une rente annuelle de 47.000 francs.

Comment ces 2.500.000 francs sont-ils devenus dix millions en 1916 ?

## La thèse de Bolo réfutée

Bolo prétend avoir si bien fait fructifier la fortune qu'en 1914 il avait six millions à la banque Meyer d'Anvers, lesquels transférés à la banque Amsinck de New-York se changent en dix millions.

Citons le texte du rapport Doyen :

Refusant de s'incliner devant les preuves irréfutables émanant des pièces annexées au rapport des « chartered accountants », l'inculpé persiste à soutenir que les fonds virent à son crédit chez Amsinck et Cie lui appartenait, et qu'ils venaient, non pas de la Deutsche Bank, mais de la banque Meier Behrens d'Anvers et Hambourg, où il avait toute sa fortune avant la guerre. Il a fourni, à ce sujet, une suite d'explications fort confuses et difficilement intelligibles. Ce qu'on en peut saisir, abstraction faite des variantes, se réduit en somme à ceci : Bolo prétend qu'à son retour de La Havane, en mars ou avril 1914, il avait pris, vis-à-vis de la banque Amsinck de New-York l'engagement de participer pour 6 millions de francs à la souscription de la fraction du capital de la banque nationale de Cuba réservée au groupe américain. Mais la guerre survint sans que ce projet put être réalisé. Désireux de rapatrier ses fonds bloqués chez Behrens, Bolo avait, dit-il, écrit à la banque Amsinck, pour obtenir son concours à ces fins. Il

n'avait eu aucune réponse, lorsque, en décembre 1914, il reçut la visite d'un de ses agents qui lui présenta à signer une traite en bloc, que Bolo accepta, payable chez ses banquiers, MM. Behrens et fils. Sans doute, Amsinck et Cie ont-ils antidaté cette traite, de façon à lui donner les apparences d'un effet souscrit avant la guerre ; ce qui est certain, en tous cas, dit Bolo, c'est que cela leur permit d'obtenir de la banque Behrens la remise des fonds qu'elle détenait lui appartenant. Cette remise a dû leur être faite avant mars 1915. Mais ces faits, s'ils étaient connus en Allemagne, exposeraient la succursale allemande d'Amsinck et Cie à des poursuites pour commerce avec l'ennemi. Aussi Pavestadt dit-il, pour sauver sa maison, inventer la version qu'il a produite devant la justice américaine. En réalité, conclut Bolo, tout ce qu'a raconté ce témoin est contraire à la vérité et les écritures de la maison Amsinck ont été truquées pour donner une apparence de crédit à son récit mensonger.

Tout cela est si net que Bolo tente en vain de le réfuter. Et c'est toujours la même thèse : si on ne trouve aucun document, c'est qu'il a tout enlevé pour rouler Caillaux et son impôt.

En quelques mots, M. Doyen précise les pertes.

En 1904, avant son mariage, Mme Muller a obtenu un crédit de 295.000 francs de M. Darracq pour les dépenses du ménage. Bolo, sur une opération de Bourse avec M. Darracq, a perdu 175.000 francs.

Il a prêté à la princesse Louise de Belgique 125.000 francs jamais remboursés.

Il a fait don à la Croix-Blanche de Genève de 100.000 francs.

Il a perdu 100.000 francs à la banque de Cochinchine.

Il a perdu 80.000 francs dans l'affaire du Sparnol ; 35.000 francs dans une affaire d'automobile ; 118.000 francs chez l'agent de change M. Pigeart ; à la Société Générale et ailleurs, 77.000 francs. Soit au total 1.093.000 francs, réduits à 1.018.000 francs par un gain de 75.000 francs.

Pourtant, en 1915 et 1916, Bolo dépose au Crédit Lyonnais et à la banque Périer, 880.000 francs.

Cavallini lui apporte un million dans les circonstances que l'on sait. Alors Bolo remet 532.000 francs à M. Loubet, 150.000 francs au journal *Le Rappel*, 20.000 francs à M. Dumessnil, 60.000 francs au *Cri de Paris*, 43.750 francs à M. Humbert pour frais en participation.

Et l'on aborde son rôle au *Journal* : il remet 5.500.000 francs pour l'achat de 1.000 actions.

Les fonds — l'enquête de l'attorney général l'a établi par les dépêches Bernstorff, les dépositions Pavestadt, Schmidt, et autres — proviennent de l'Allemagne.

Ceci, les documents le prouvent par eux-mêmes. Le 6 mai 1916, Bolo télegraphie à la banque : « Vous allez recevoir une somme dont Pavestadt connaît le montant. » C'est l'aveu. Le 23 mai, la Deutsche Bank verse 700.000 dollars à la banque Amsinck, par ordre de Berlin. Ceux-ci sont expédiés à la Banque Royale du Canada, où Bolo en spécifie l'emploi : une part pour l'achat du *Journal* ; l'autre part pour lui. La preuve est faite.

Et cette fois, Bolo ne trouve plus rien à répondre.

## Un démenti du "Matin"

Le *Matin* a adressé hier, à la fin de l'après-midi, la lettre suivante au commandant Jullien, commissaire du gouvernement près le 3<sup>e</sup> conseil de guerre

5 février 1918.

Monsieur le Commissaire,  
Aujourd'hui 5 février, au cours de son interrogatoire, Bolo a déclaré en substance aux juges du 3<sup>e</sup> conseil de guerre :

« Je suis parti en Amérique en février 1916 pour y acheter du papier journal pour le *Matin* et le *Journal*. »

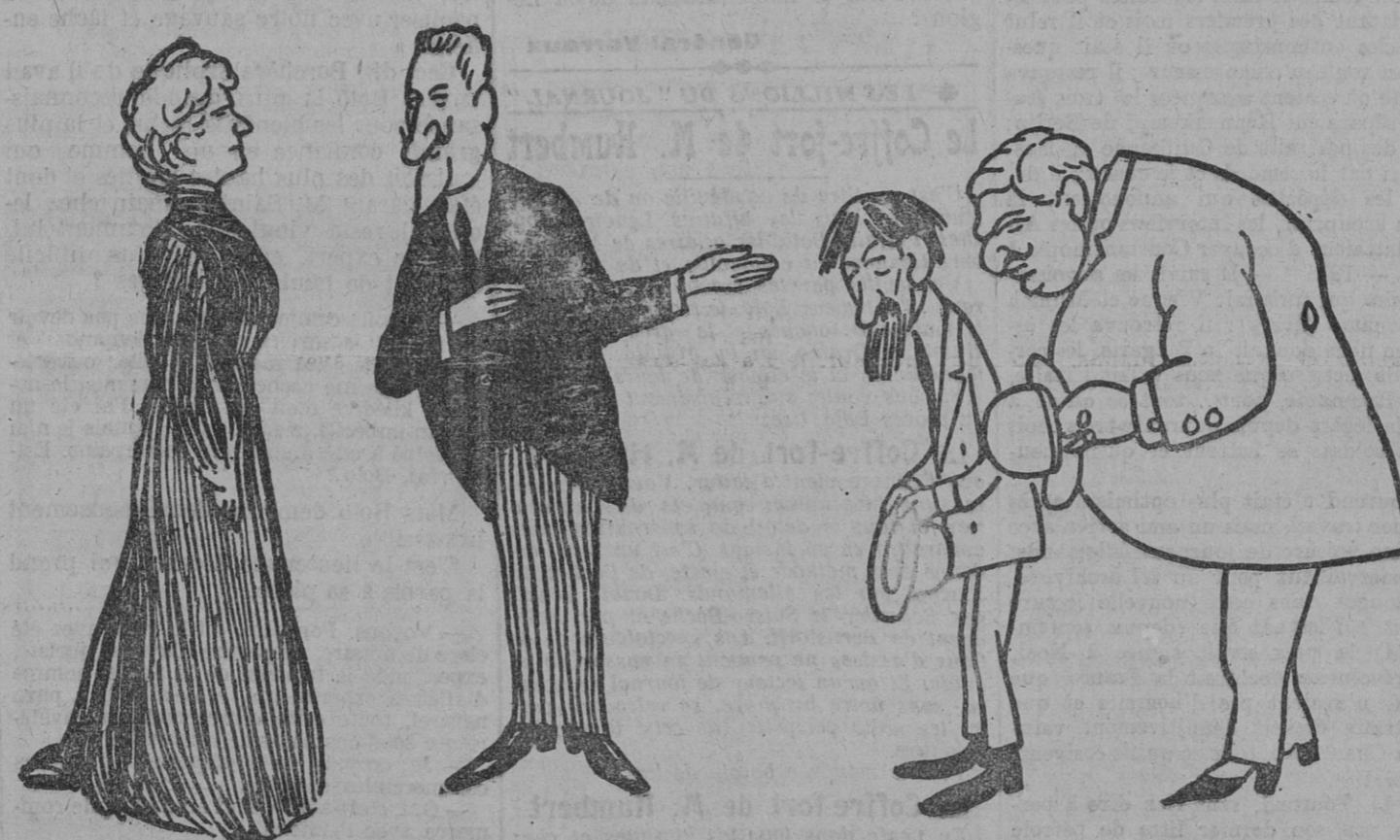
En ce qui nous concerne, nous opposons à Bolo le démenti le plus formel.

Jamais Bolo n'a reçu du *Matin* une mission quelconque.

Veuillez agréer, etc.

Nous avons déjà fait observer qu'à notre connaissance, en 1916 le *Journal* n'avait pas acheté davantage de papier en Amérique. Pour l'intelligence et la clarté des débats qui vont suivre, il ne serait peut-être pas inutile — et il est facile de le vérifier.

## PRÉSENTATIONS A L'AUTRICHIENNE



LE PRINCE. — Je vous présente mes plus fidèles courtisans, messieurs de Maurras et d'Avidet.

Un public assez nombreux se trouvait déjà dans la salle du 1<sup>er</sup> conseil de guerre lorsque, à deux heures et demie, MM. Gall et Giraud-Jordan — les inculpés de l'affaire des carbures — y pénétrèrent à leur tour.

Les deux industriels sont des accusés libres. C'est donc le plus simplement du monde qu'ils traverseront la salle et qu'ils engagèrent conversation avec leurs avocats.

A trois heures, le commissaire du gouvernement, le commandant de Meur, puis les membres du conseil de guerre étaient annoncés.

A trois heures dix, après un appel des témoins de la défense — lesquels sont priés de quitter la salle — les débats sont ouverts.

Avant de reprendre l'interrogatoire de M. Giraud-Jordan, le président pose quelques questions complémentaires à M. Gall. Celui-ci déclare en particulier :

— Nous avions un brevet, aujourd'hui expiré, de fabrication de la cyanamide. Nous avions ainsi un droit de vente en Allemagne que la Lonza ne possédaient pas. La société suisse nous demanda l'autorisation d'effectuer des livraisons à l'Office de Berlin. Nous avons refusé.

« La livraison que nous lui avons effectuée est toute différente. Il s'agissait de ne pas voir résilier par un créancier mécontent des contrats très avantageux grâce auxquels nous avons pu, depuis, travailler très utilement pour la défense nationale. N'oublions pas que la dette qui nous était réclamée était le montant d'une livraison de carbure. Si ce dernier n'avait pas été transformé, nous l'aurions rendu. Nous en avions fait de la cyanamide. Nous avons remboursé à la Lonza ne justifie pas l'accusation de haute trahison. Il peut y avoir eu imprudence, erreur, calcul commercial. Il est dit dans le code militaire : « intelligences avec l'ennemi dans le but de favoriser ses entreprises ».

M. Jean Coignet, président de la Chambre de commerce de Lyon, déclare ensuite qu'il est souvent très avantageux pour un pays de continuer, même en temps de guerre, de vendre à une nation ennemie les produits qu'il ne peut écouter ailleurs.

On introduit enfin le dernier témoin, M. Falcoz, vice-président de la Société d'électrochimie de Bozel, que M. Giraud-Jordan présida jusqu'à l'ouverture de l'instruction. Il déclare que rien n'a été changé dans les méthodes de la Société, tant la direction de M. Giraud-Jordan avait été intelligente et loyale. Il fait remarquer en particulier que le gouvernement français passe des commandes à la société suisse la Lonza, alors qu'il est interdit aux industriels français de traiter directement avec elle.

L'audience est levée à sept heures.

L'Agence littéraire française vient de prendre une initiative intéressante en se chargeant de l'examen, et, le cas échéant, du placement de toute production littéraire, romans, nouvelles, études, etc.

Le brillant auteur du *Roman d'Austi*, M. Marcel Berger, a été appelé aux fonctions de directeur littéraire de l'agence.

## A la Chambre

## LA JUSTICE MILITAIRE

L'interpellation de M. Renaudel sur l'organisation de la justice militaire a été déposée hier. Le gouvernement, par la voix de M. Clemenceau, s'est mis à la disposition de la Chambre pour la discussion. Cette discussion a été fixée vendredi. On y a joint une interpellation de M. Gruet sur le même sujet.

## LES PENSIONS

La Chambre a alors achevé l'examen de la loi des pensions. Il a été décidé, par un texte additionnel, que le militaire qui, par suite de ses blessures, ne peut exercer son ancien métier aura droit à un secours de l'Etat pour refaire son apprentissage. L'allocation sera de 2 francs par jour, sans qu'elle puisse être totalisée avec le salaire, à moins que le salaire ne dépasse 5 francs.

On a alors adopté la loi à l'unanimité de 488 votants.

## L'AFFAIRE CAILLAUX

Dans la matinée, le capitaine Bouchardon a recueilli, dans l'affaire Caillaux, la déposition d'un sergent d'infanterie.

L'après-midi, il a entendu un capitaine.

A l'issue de cette audience, le capitaine rapporteur a confronté le soldat automobile qu'il avait entendu la veille avec une dame dont le nom ne nous a pas été révélé.

## L'AFFAIRE MALVY

La commission d'instruction de la Cour de Justice réunie, hier, sous la présidence de M. Monis, a poursuivi l'audition de M. Léon Daudet.

Cette déposition, qui a duré cinq heures, sera continuée ce midi.

## APRÈS LE RAID

### Obsèques des victimes

Aujourd'hui auront lieu les obsèques des cinq des victimes du raid aérien ennemi. Ce sont : André Dorange, 7 ans ; Mme Chaffin, 14 ans ; M. Edouard Deherre, 55 ans ; Mme Octavie Leyvo, 65 ans ; Mme Jeanne Ducler, 31 ans.

Pour chacune des victimes, un commissaire de police de la Ville de Paris représentera le préfet de police.

### Assurance populaire contre les "goths"

Pour vingt francs, prime unique, la Compagnie française "Lloyd de France" (capital 10 millions) verse immédiatement, au cas de mort causée par un bombardement aérien, un capital de dix mille francs aux ayants droit d'un assuré non mobilisé. S'adresser à ses bureaux de Paris, 92, rue de Richelieu.



### Sur le passage du marchand de sable

*Les agents sont vigilants. J'en suis à ma quatrième contravention pour « la lumière non voilée ». Il m'est donc permis de dire quand le gardien de ma paix nocturne, en se baladant le nez en l'air, est accroché par une poubelle insidieusement placée sur son passage et se répand sur le trottoir.*

*Mais il y aurait un moyen radical qui concilierait le maximum de sécurité pour les immeubles parisiens avec le minimum de risques de chute pour les agents extincteurs ; ce moyen permettrait en outre d'économiser tout l'éclairage.*

*Ce serait le retour à la coutume du couvre-feu, généralement usitée au moyen âge.*

*Après le repas du soir, pris à heure fixe : « Ta... taratata... ta... ta... » une sonnerie de clairons commanderait l'extinction de la lumière artificielle, dangereux produit d'une civilisation malfaisante. Tout le monde alors se mettrait au lit. On est mieux assis que debout ; on est mieux couché qu'assis... Quand tombe la nuit, les autres animaux se couchent (tous les autres animaux, excepté les poules).*

*Je vous ai fait remarquer, à plusieurs reprises, que nous revenions à la barbarie. Dans la barbarie, il y a d'excellentes choses. Sur la route du retour, le couvre-feu du moyen âge est une étape intéressante.*

*La veille prolongée dans la nuit est un procédé abnormal, impie, contraire aux intentions manifestes du Créateur qui, pour le repos des créatures, s'écrit un jour : « Que les ténèbres soient ! »*

*Lire, le soir ? Écrire ? Causer ? Prolonger artificiellement les peines et les labours du jour ?... Non, non : dormir ; rêver peut-être...*

*Mais nous ne sommes pas les maîtres de nos rêves. Nous ne sommes pas certains de toujours dormir en bons patriotes. Le chemin dangereux des songes peut nous ramener vers la paix honteuse d'autrefois, vers la paix chimérique de l'avenir.*

*O sagesse de nos ancêtres qui, dans la nuit médiévale, compléta la cloche du couvre-feu par le cri périodique du veilleur de nuit ! Ainsi, à l'heure où rôde l'esprit du mal, se trouve rompue la traîne des songes coupables.*

*De même les pompiers nous réveillent toutes les heures. De même, la voix de la sirène interrompra nos rêves dangereux en criant vers nous :*

*« Dormez en paix, Parisiens ! Les goûts ne sont pas encore venus ! »*

*Mais tout cela est encore un rêve. J'entends sous ma fenêtre un bruit de bottes, de bottes, et un fracas de poubelle renversée. C'est mon persécuteur habituel, c'est le gardien de ma paix nocturne qui ramasse une bûche supplémentaire.*

*Comme il faut que tout se paie, j'aurai demain ma cinquième contravention.*

G. DE LA FOUCARDIÈRE.

Feuilleton de L'ŒUVRE

du mercredi 6 février 1918. — N° 5.

### Sous l'aile des coucous

(Autour d'une école d'aviation)

Par ERNEST GAUBERT

III

Du Trinquemont des Arctures apparaît  
(Suite)

Avez-vous passé une bonne nuit ?

Très bonne, Mademoiselle.

Vous n'êtes pas fatiguée de tous vos voyages ?

A votre service, Mademoiselle, répond Jacques, qui réprime mal un cri, car Germaine vient de le pincer sous les draps.

Mme Fourmigat se retire. Elle n'a jamais vu des gens mariés être si familiers entre eux !...

Depuis la guerre, Castelbouzane devient trop moderne...

IV

Les As et le Cœur

Le capitaine Mordant, qui dirigeait l'école de Castelbouzane, après avoir été un des as qui abattaient le mieux au

Inaptitude  
Extrait de la décision du 41<sup>e</sup> d'infanterie en date du 27 janvier 1918 :

Remise volontaire de galons. — Ordre du régiment n° 189 :

Le lieutenant-colonel Chaillot, commandant le 41<sup>e</sup>, accepte à la date du 26 janvier 1918, la remise volontaire de galons du caporal Joffre « pour inaptitude au commandement ».

Le caporal Joffre est remis soldat de 1<sup>e</sup> classe et affecté à la C. H. R. comme maréchal.

Maréchal-ferrant sans doute !

C'est égal, il y a des noms qui sont prédestinés. Pourvu que le nouveau maréchal Joffre ne se laisse pas bouffer le crâne et ne se présente pas à l'Académie !

Faut-il rétablir l'absinthe ?

Un de nos confrères fait une curieuse enquête sur l'alcoolisme. Il a pris l'avis d'une brave femme qui a fait sur son mari l'étude des diverses propriétés des boissons alcooliques :

— Quant mon mari se saoulait avec de l'absinthe, a déclaré cette brave femme, il lui en coûtaient une trentaine de sous. Il était parfois mauvais, mais il n'avait pas la force de me faire du mal. Il tombait sur le lit comme une masse et dormait jusqu'au lendemain... Depuis qu'il se saoule avec du vermouth, il est plus propre, mais un rien le met en fureur et il me roue de coups... En outre, il manque à sa paie sept à huit francs.

Conclusion : ne rendez pas l'absinthe aux ivrognes, mais supprimez-leur aussi le vermouth... Et comme il est impossible de se procurer du pétrole...

### CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni hier matin, au Palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

M. Clemenceau, président du Conseil, a entretenu ses collègues de la situation militaire, diplomatique et politique.

Le conseil a délégué M. Colliard, ministre du travail, pour représenter le gouvernement aux obsèques des victimes de l'incendie de Moulin. En remplacement du ministre de l'armement, empêché.

M. J.-L. Dumesnil, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique, a exposé au conseil les questions relatives à la défense de Paris contre les raids aériens.

Le sous-secrétaire d'Etat

au Service de Santé

Le conseil a choisi M. Mourier, député du Gard, comme sous-secrétaire d'Etat du service de santé, en remplacement de M. Justin Godart, démissionnaire.

M. Mourier est médecin. Il est entré à la Chambre aux élections générales de 1914 comme député de la première circonscription d'Alais (Gard). Il appartient au groupe radical-socialiste, et a été le promoteur de la loi à laquelle il a attaché son nom et qui a pour but de compléter le loi Dalbiez par la récupération d'hommes enlevés au service du front.

Pendant les deux mois qu'a duré le cabinet Ptain, M. Mourier a été sous-secrétaire d'Etat à la guerre, chargé du service des effectifs.

L'équilibre budgétaire

M. Klotz, ministre des finances, a soumis au conseil des ministres, qui l'a approuvé, l'exposé rectificatif du budget de 1918 qu'il compte déposer incessamment sur le bureau de la Chambre des députés, en même temps que les mesures fiscales nouvelles dont la création est nécessaire pour assurer l'équilibre budgétaire.

Le ministre des finances a indiqué qu'il demandait au Parlement d'inclure au budget les crédits correspondant aux arrérages des rentes 4 p. 100 émises en décembre dernier. Ces crédits s'élèvent à 390 millions.

FERRO-CERIUM

PIERRE toutes dimensions  
E. HUSSON, 29, Rue du  
4 Septembre, Paris.



### UNE MESURE JUSTE

Il me paraît absolument inutile de dire aux Boches l'ancienneté de la classe à laquelle nos podus peuvent être appelés à courir à la formation des unités de l'armée active.

Appelons-la donc la classe X...

Dépuis longtemps, un grand nombre d'hommes appartenant à cette classe et à celles immédiatement au-dessous faisaient déjà partie des régiments actifs. Mais le soldat simpliste ne s'expliquait pas pourquoi c'étaient les uns plutôt que les autres, et pourquoi, au lieu d'opérer classe par classe, suivant le conseil du poète, bien sûr, suivant le conseil de l'expert Doyen, une relation pour le moins discrète et bien élevé, et qui cache sa vie, dissimulait que sa vie passe. L'existence qu'il menait, au moment où l'on entraînait en relations avec lui, il avait l'air de vous l'ouvrir toute grande : y pénétrait qui voulait. On en connaît alors que son passé était aussi clair et aussi cordial. Car c'est la cordialité apparente dans la fortune qui explique certaines illusions de la société parisienne, où l'on ne regarde jamais sous son masque un homme riche qui a la main tendue.

M. Capus cite M. Arthur Meyer et Stanislas. Ce sont deux bons auteurs :

M. Arthur Meyer s'étonne de n'avoir pas eu, au cours de sa brillante carrière de journaliste et d'homme du monde, l'occasion de rencontrer Bolo. A mon avis, rien n'est plus explicatif. Bolo n'était, à aucun degré, une relation pour l'émigré directeur du Gaulois, qui, par la seule vertu de sa courtoisie, eut immédiatement flingué l'aventurier médiocre et suspect.

« Le manque de goût menu au crime. » C'est un beau mot d'une chronique de Stendhal. Dans le crime de Bolo, on trouve encore à l'origine, entre autres raisons plus abjectes, le manque de gout.

Le question demeure donc pendante : sur quel front se portera la grande offensive allemande ?

M. Hervé (Victoire) souhaiterait que ce fut sur notre front français :

Ce serait à souhaiter pour nous, malgré les pertes cruelles que nous allons encore subir, car notre front est incontestablement le front le plus formidable des armées de l'Entente. C'est le front où, depuis nos victoires de la Marne et de l'Yser, nous n'avons pas eu une seule défaite, pas perdu un pouce de terrain et où l'ennemi a du lui-même, du côté de Noyon, de Péronne, de Bapaume, d'Arras et d'Ypres abandonné de forces positions et une belle bande de terrain.

Outre les Français, notre front contient des Anglais, des Belges et des Portugais. Rien à craindre de ces vaillantes troupes. Malheureusement, il est probable, selon M. Hervé, que l'effort austro-allemand se produira ailleurs :

Les Allemands savent fort bien que le front italien est beaucoup moins solide militairement que le nôtre : tandis que, chez nous, nous batissons sur un terrain fortifié par nous depuis quarante-deux mois, nos vaillants cousins d'Italie se trouvent derrière la Plave, un torrent souvent presque à sec, dans une plaine découverte, avec, pour abris, des fortifications construites à la hâte après la retraite de l'Isonzo. Du côté de la montagne, les Austro-Allemands occupent l'épaisseur de montagnes infranchissables qui dominent à pic la plaine italienne de Lombardie.

Quelle tentation pour eux d'essayer de reconquérir sur la Lombardie le coup qui leur a si bien réussi sur la Vénétie, il y a quelques mois ! La plaine lombarde, avec Milan, quelle riche proie !

L'Apprenti

Le prix du pain

Jusqu'à ce jour, le préfet de la Seine pratiquait au Bulletin municipal une taxe officielle du prix du pain ; mais le décret du 30 novembre subordonne la taxe du pain, dans les communes, au taux-limite fixé par le préfet, taux qui tient compte du prix de revient des farines et des frais de panification.

Le préfet de la Seine vient donc de prendre un arrêté fixant le taux maximum du prix du pain dans le département de la Seine, à 1 franc les 2 kilos.

La protection contre les bombardements

Le gouverneur militaire de Paris a reçu de M. Chérioux une demande pour étudier la possibilité d'ouvrir les casernes des fortifications, afin de permettre aux populations d'y chercher un abri, en cas de visite des avions ennemis.



### Sur le passage du marchand de sable

*Les agents sont vigilants. J'en suis à ma quatrième contravention pour « la lumière non voilée ». Il m'est donc permis de dire quand le gardien de ma paix nocturne, en se baladant le nez en l'air, est accroché par une poubelle insidieusement placée sur son passage et se répand sur le trottoir.*

*Mais il y aurait un moyen radical qui concilierait le maximum de sécurité pour les immeubles parisiens avec le minimum de risques de chute pour les agents extincteurs ; ce moyen permettrait en outre d'économiser tout l'éclairage.*

*Ce serait le retour à la coutume du couvre-feu, généralement usitée au moyen âge.*

*Après le repas du soir, pris à heure fixe : « Ta... taratata... ta... ta... » une sonnerie de clairons commanderait l'extinction de la lumière artificielle, dangereux produit d'une civilisation malfaisante. Tout le monde alors se mettrait au lit. On est mieux assis que debout ; on est mieux couché qu'assis... Quand tombe la nuit, les autres animaux se couchent (tous les autres animaux, excepté les poules).*

*Conclusion : ne rendez pas l'absinthe aux ivrognes, mais supprimez-leur aussi le vermouth... Et comme il est impossible de se procurer du pétrole...*

Faut-il rétablir l'absinthe ?

Un de nos confrères fait une curieuse enquête sur l'alcoolisme. Il a pris l'avis d'une brave femme qui a fait sur son mari l'étude des diverses propriétés des boissons alcooliques :

— Quant mon mari se saoulait avec de l'absinthe, a déclaré cette brave femme, il lui en coûtaient une trentaine de sous. Il était parfois mauvais, mais il n'avait pas la force de me faire du mal. Il tombait sur le lit comme une masse et dormait jusqu'au lendemain... Depuis qu'il se saoule avec du vermouth, il est plus propre, mais un rien le met en fureur et il me roue de coups... En outre, il manque à sa paie sept à huit francs.

Conclusion : ne rendez pas l'absinthe aux ivrognes, mais supprimez-leur aussi le vermouth... Et comme il est impossible de se procurer du pétrole...

Ainsi, à la fin de la page, nous nous retrouvons à la page de l'absinthe.

Le conseil de guerre interallié n'avait qu'à se faire, déclare dans la Lanterne M. Marcel Sembat, ou à parler dans le même sens que le président Wilson. Il ne s'est pas tu ni n'a parlé comme Wilson, il a donc commis une faute :

Il a mal parlé, puisque son langage n'a pas le même ton ni le même sens que le langage du président Wilson, auquel le gouvernement français et le gouvernement français avaient tenu à honorer de s'associer, et qui avait électrisé depuis.

Nous souhaitons donc que le grand quartier général accorde les compensations nécessaires aux intérêts particuliers sacrifiés, tout en maintenant les règles d'égalité devant l'impôt du sang qu'il vient d'adopter.

A l'âge égal, tous les militaires valides doivent être au feu, quel que soit leur grade.

### L'ŒUVRE militaire

### UNE MESURE JUSTE

Il me paraît absolument inutile de dire aux Boches l'ancienneté de la classe à laquelle nos podus peuvent être appelés à courir à la formation des unités de l'armée active.

Appelons-la donc la classe X...

Dépuis longtemps, un grand nombre d'hommes appartenant à cette classe et à celles immédiatement au-dessous faisaient déjà partie des régiments actifs. Mais le soldat simpliste ne s'expliquait pas pourquoi c'étaient les uns plutôt que les autres, et pourquoi, au lieu d'opérer classe par classe, suivant le conseil du poète, bien sûr, suivant le conseil de l'expert Doyen, une relation pour le moins discrète et bien élevé, et qui cache sa vie, dissimulait que sa vie passe. L'existence qu'il menait, au moment où l'on entraînait en relations avec lui, il avait l'air de vous l'ouvrir toute grande : y pénétrait qui voulait. On en connaît alors que son passé était aussi clair et aussi cordial. Car c'est la cordialité apparente dans la fortune qui explique certaines illusions de la société parisienne, où l'on ne regarde jamais sous son masque un homme riche qui a la main tendue.

Accent, geste, tenue, tout chez lui est faux et criard. Il est très caractéristique de notre société qu'avec de pareilles tares et si évidentes, cet homme n'ait jamais inspir

# Dernière heure

LES NÉGOCIATIONS DE BREST-LITOVSK

## Les délégués de la Pologne discuteront-ils de la paix ?

Bâle, 5 février. — Au début de la séance du 3 février des commissions germano-austro-hongroises et russes à Brest-Litovsk, M. Kühlmann invita le président de la délégation russe à exprimer son opinion au sujet de l'admission aux négociations des délégués des Etats limitrophes de l'ouest. Le point de vue des empires centraux dans cette question n'a subi aucun changement.

M. Trotsky déclare que la question de l'admission d'une délégation de l'Etat polonais comme gouvernement d'un Etat autonome aux négociations de Brest-Litovsk a été soulevée lorsque la délégation russe effleura ce point, afin d'attirer l'attention sur le fait que les délégations allemande et austro-hongroise tout en reconnaissant l'indépendance de la Pologne, ne demanderaient pas qu'elle fut représentée aux négociations.

Il est vrai que le parti adverse déclare qu'il était prêt à examiner la question avec bienveillance.

« De notre côté, nous reconnaissons pleinement l'autonomie et l'indépendance de l'Etat polonais, mais nous ne pouvons pas fermer les yeux devant le fait que cette indépendance n'est qu'apparente aussi longtemps que la Pologne se trouve sous le régime de l'occupation,

« C'est précisément parce que nous reconnaissons l'indépendance de l'Etat et du peuple polonais que nous ne pouvons pas sans y porter atteinte reconnaître comme délégués du peuple polonais les délégués imposés par la volonté des autorités occidentales. Nous ne pourrions reconnaître qu'une représentation de la Pologne s'appuyant sur les profondes masses du peuple.

« Je tiens à déclarer que si la délégation russe ne reconnaît pas le gouvernement Kucharski comme étant un gouvernement autorisé du peuple polonais, il n'en reconnaît pas moins l'indépendance de l'Etat et du peuple polonais. »

M. de Kühlmann répond en rappelant d'abord les déclarations des représentants des empires centraux sur cette question aux séances des commissions des 11 et 15 janvier.

Le secrétaire d'Etat croit voir un certain progrès dans le fait que M. Trotsky reconnaît pleinement l'indépendance de l'Etat polonais.

« Si le président de la délégation russe voulait aussi reconnaître l'indépendance des autres peuples limitrophes de l'ouest de la Russie, les négociations feraient un grand pas en avant. »

En réponse à la remarque de M. Trotsky, disant que les Empires centraux ne reconnaissent pas encore l'indépendance de la Finlande, M. de Kühlmann déclare n'être pas encore suffisamment renseigné sur les événements de Finlande, mais que des plaintes lui parvinrent de source finlandaise autorisée, parce que l'armée russe se mêla de la lutte intérieure et que le désir plusieurs fois exprimé de voir les troupes russes retirées du territoire finlandais ne fut encore réalisé d'une manière satisfaisante par le gouvernement russe.

Consequently, en raison de la situation créée par les événements en Finlande, nous devons réserver notre attitude. »

Le comte Czernin fait observer que M. Trotsky soulève la différence fort juste qu'il y a entre les Etats et leurs gouvernements. « M. Trotsky, dit-il, reconnaît l'indépendance de l'Etat polonais, mais il ne veut pas admettre le droit pour le gouvernement

ment qui s'y est institué de représenter cet Etat. »

Le comte Czernin constate avec satisfaction que M. Trotsky, par ses déclarations d'aujourd'hui a, tout au moins, reconnu l'existence de l'Etat polonais, ce qui paraît rendre possible un rapprochement sur deux points de vue.

Par contre, le comte Czernin ne peut pas admettre que la question de savoir si le gouvernement actuel est en droit de représenter l'Etat polonais, soit soumis à l'arbitrage d'une tierce puissance.

Sur le sujet de la question de Finlande, M. Trotsky déclare :

« Le gouvernement de Petrograd reconnaît l'indépendance de la Finlande pendant la guerre. A ce moment, les troupes ayant participé à la guerre se trouvaient encore sur le territoire finlandais. Lorsque le Sénat finlandais demanda à Petrograd la reconnaissance de l'indépendance de la Finlande, le gouvernement de Petrograd émit l'idée que ses troupes ne fussent retirées qu'à la fin de la guerre, au cas où, par suite de considérations militaires, il ne serait pas possible de les retirer avant qu'une commission fut constituée pour arriver à une entente à ce sujet. »

« Lorsque la résolution des masses ouvrières se produisit en Finlande, la social-démocratie finlandaise exprima aux troupes le désir qu'elles ne se mêlent pas à la lutte. Pour donner suite à ce désir, un télégramme fut envoyé au gouvernement finlandais, mais il n'est pas impossible que des rencontres se soient produites entre des détachements de troupes russes et des partisans de milices finlandaises. »

M. Trotsky conteste cependant que ces rencontres aient pu avoir une influence quelconque sur le cours des luttes intérieures en Finlande. « En ce qui concerne la participation des délégués polonais aux négociations, on demande à la délégation russe si elle reconnaît l'indépendance de la Pologne ou non. Il est manifeste que cette question est ambiguë. »

M. Trotsky reconnaît pleinement et sans réserves le droit du peuple polonais d'exister de façon autonome et indépendante, mais il ne peut pas voir que cet Etat est actuellement occupé par des troupes étrangères et que le soi-disant gouvernement polonais ne peut se montrer que dans les limites qui lui sont fixées par l'autorité supérieure. »

« On l'Etat polonais est un Etat et doit avoir des frontières géographiques, ou l'Etat polonais est un royaume et doit avoir un roi ? Si cet Etat n'a ni roi, ni frontières, ce n'est ni un Etat, ni un royaume. »

« On n'a pas dans l'espèce affaire à une situation stable. »

A la remarque du comte Czernin, M. Trotsky a à répondre que son gouvernement ne veut nullement jouer le rôle d'arbitre dans cette question. Il propose seulement un moyen pour examiner les titres de la qualification du gouvernement polonais.

En réponse, le comte Czernin, déclare qu'il était nécessaire de rappeler que les délégués des puissances négociatrices ne sont pas venus à Brest-Litovsk pour poursuivre des luttes d'idées, mais pour essayer de voir si et dans quelle mesure il était possible d'arriver à une entente. Il devait de nouveau faire remarquer qu'il n'était pas possible pour le représentant d'un Etat d'établir dans quelle mesure le gouvernement existant dans un autre Etat a le droit d'exister. A son avis, la continuation de la discussion sur ce point était vainne.

Sur le sujet de l'Etat polonais, le comte Czernin devait remarquer que cet Etat est en voie de développement ; ce développement n'est pas encore terminé : c'est pourquoi aussi, comme M. Trotsky, il remarqua très justement qu'il n'a pas encore de frontières fermes, mais, d'autre part, la république russe, qui est aussi en phase de développement, n'a non plus aucune frontière.

En réponse à la remarque de M. Trotsky, disant que les Empires centraux ne reconnaissent pas encore l'indépendance de la Finlande, M. de Kühlmann déclare n'être pas encore suffisamment renseigné sur les événements de Finlande, mais que des plaintes lui parvinrent de source finlandaise autorisée, parce que l'armée russe se mêla de la lutte intérieure et que le désir plusieurs fois exprimé de voir les troupes russes retirées du territoire finlandais ne fut encore réalisé d'une manière satisfaisante par le gouvernement russe.

Consequently, en raison de la situation créée par les événements en Finlande, nous devons réserver notre attitude. »

Le comte Czernin fait observer que M. Trotsky soulève la différence fort juste qu'il y a entre les Etats et leurs gouvernements.

« M. Trotsky, dit-il, reconnaît l'indépendance de l'Etat polonais, mais il ne veut pas admettre le droit pour le gouvernement

tierre ferme, ce qui n'empêche pas la Quadruplice de négocier déjà avec le gouvernement russe actuel, sans se laisser alter à examiner sa légitimité.

M. Trotsky paraît vouloir reprocher à la Quadruplice qu'elle ne reconnaît pas le nouvel Etat finlandais, le comte Czernin devait constater que M. Trotsky ne sait rien d'une telle intention de la part de la Quadruplice.

La preuve que les puissances de la Quadruplice négocient aussi avec des gouvernements qu'elles considèrent comme passablement radicaux ressort d'ailleurs suffisamment des négociations de Brest-Litovsk.

M. de Kühlmann ajouta que la deuxième déclaration de M. Trotsky avait confirmé qu'il est difficile de se former un jugement exact sur ce qui a été dit sans avoir un texte exact de déclarations aussi importantes sous les yeux.

Comme une contradiction dans les déclarations d'un dialecticien aussi habile que M. Trotsky n'était pas vraisemblable, il devait probablement y avoir malentendu de son côté.

La première déclaration de M. Trotsky lui avait laissé l'impression que celui-ci avait pleinement, sans aucune restriction, reconnu l'indépendance de l'Etat polonais, mais maintenant, dans une deuxième déclaration, M. Trotsky dit que la Pologne, faute de frontières fermes, faute de roi, n'est ni un Etat ni un royaume.

Là-dessus, la séance a été close.

**Arrestation de Krylenko par les Polonais?**

Amsterdam, 5 février. — De source allemande on annonce que, suivant un radiogramme de Kiev, les Polonais ont occupé le principal quartier général russe de Mohilev, et ils ont arrêté Krylenko et tout l'état-major.

**L'abolition de la propriété individuelle**

Petrograd, 1<sup>er</sup> février (source maximaliste). — Le troisième congrès général des socialistes des ouvriers, soldats et paysans, qui s'est terminé le 31 janvier, a ratifié la loi agraire qui abolit la propriété individuelle de la terre, en réservant le droit pour tous ceux qui désirent la travailler eux-mêmes ; la restriction, cependant, ne concerne pas

des rencontres se soient produites entre des détachements de troupes russes et des partisans de milices finlandaises. »

M. Trotsky conteste cependant que ces rencontres aient pu avoir une influence quelconque sur le cours des luttes intérieures en Finlande.

« En ce qui concerne la participation des délégués polonais aux négociations, on demande à la délégation russe si elle reconnaît l'indépendance de la Pologne ou non. Il est manifeste que cette question est ambiguë. »

M. Trotsky reconnaît pleinement et sans réserves le droit du peuple polonais d'exister de façon autonome et indépendante, mais il ne peut pas voir que cet Etat est actuellement occupé par des troupes étrangères et que le soi-disant gouvernement polonais ne peut se montrer que dans les limites qui lui sont fixées par l'autorité supérieure. »

« Ou l'Etat polonais est un Etat et doit avoir des frontières géographiques, ou l'Etat polonais est un royaume et doit avoir un roi ? Si cet Etat n'a ni roi, ni frontières, ce n'est ni un Etat, ni un royaume. »

« On n'a pas dans l'espèce affaire à une situation stable. »

A la remarque du comte Czernin, M. Trotsky a à répondre que son gouvernement ne veut nullement jouer le rôle d'arbitre dans cette question. Il propose seulement un moyen pour examiner les titres de la qualification du gouvernement polonais.

En réponse, le comte Czernin, déclare qu'il était nécessaire de rappeler que les délégués des puissances négociatrices ne sont pas venus à Brest-Litovsk pour poursuivre des luttes d'idées, mais pour essayer de voir si et dans quelle mesure il était possible d'arriver à une entente. Il devait de nouveau faire remarquer qu'il n'était pas possible pour le représentant d'un Etat d'établir dans quelle mesure le gouvernement existant dans un autre Etat a le droit d'exister. A son avis, la continuation de la discussion sur ce point était vainne.

Sur le sujet de l'Etat polonais, le comte Czernin devait remarquer que cet Etat est en voie de développement ; ce développement n'est pas encore terminé : c'est pourquoi aussi, comme M. Trotsky, il remarqua très justement qu'il n'a pas encore de frontières fermes, mais, d'autre part, la république russe, qui est aussi en phase de développement, n'a non plus aucune frontière.

En réponse, le comte Czernin, déclare qu'il était nécessaire de rappeler que les délégués des puissances négociatrices ne sont pas venus à Brest-Litovsk pour poursuivre des luttes d'idées, mais pour essayer de voir si et dans quelle mesure il était possible d'arriver à une entente. Il devait de nouveau faire remarquer qu'il n'était pas possible pour le représentant d'un Etat d'établir dans quelle mesure le gouvernement existant dans un autre Etat a le droit d'exister. A son avis, la continuation de la discussion sur ce point était vainne.

En réponse à la remarque de M. Trotsky, disant que les Empires centraux ne reconnaissent pas encore l'indépendance de la Finlande, M. de Kühlmann déclare n'être pas encore suffisamment renseigné sur les événements de Finlande, mais que des plaintes lui parvinrent de source finlandaise autorisée, parce que l'armée russe se mêla de la lutte intérieure et que le désir plusieurs fois exprimé de voir les troupes russes retirées du territoire finlandais ne fut encore réalisé d'une manière satisfaisante par le gouvernement russe.

Consequently, en raison de la situation créée par les événements en Finlande, nous devons réserver notre attitude. »

Le comte Czernin fait observer que M. Trotsky soulève la différence fort juste qu'il y a entre les Etats et leurs gouvernements.

« M. Trotsky, dit-il, reconnaît l'indépendance de l'Etat polonais, mais il ne veut pas admettre le droit pour le gouvernement

## La Grèce fidèle à l'Entente

## Les opérations militaires

### FRONT FRANÇAIS

Communiqué du 5 février (14 heures). — Cannonnade assez vive sur certains points au nord du Chemin-des-Dames. Un détachement ennemi, dans la même région, a été repoussé avant d'avoir atteint nos lignes.

Nuit calme partout ailleurs.

Communiqué du 5 février (23 heures). — Dans la région de Corbeny, nous avons repoussé une tentative ennemie sur nos petits postes et infligé des pertes aux assaillants.

En Argonne, à la Fille-Morte, nous avons réussi un coup de main et ramené des prisonniers.

La lutte d'artillerie a été assez vive dans la région de la côte 344 (rive droite de la Meuse).

Cannonnade intermitente sur le reste du front.

### FRONT BRITANNIQUE

Communiqué du 5 février (après-midi). — Des coups de main effectués avec succès par nous, la nuit dernière, au sud de Fleurbaix et vers la voie ferrée d'Ypres à Staden, nous ont permis de faire subir de nombreuses pertes à l'ennemi et de ramener des prisonniers et une mitrailleuse.

Communiqué du 5 février (21 heures). — Au cours d'un coup de main exécuté par l'ennemi, la nuit dernière, sur un de nos petits postes, vers la route d'Ypres à Staden, nous avons permis de faire subir de nombreuses pertes à l'ennemi et de ramener des prisonniers et une mitrailleuse.

Grandes activités de l'artillerie allemande, dans la dernière partie de la nuit et au début de la matinée, au sud de Marcoing et au nord de la route de Bapaume à Cambrai.

Recrutement d'activité au nord de Lens et au nord-est d'Ypres.

### FRONT ITALIEN

Communiqué du 5 février. — Sur l'ensemble du front, actions d'artillerie épierries et intermittentes et activité aérienne intense et très vive.

Pendant la journée d'hier, treize avions ennemis ont été abattus, cinq par nos aviateurs, sur le val Stagna, huit par les aviateurs anglais entrant à la Plaine et la Livenza, à l'est du Montello.

Pendant la nuit, nous dirigeables ont bombardé des convois militaires sur la voie ferrée Conegliano-Cassara.

Padoue a été de nouveau attaquée et atteinte ce matin avant l'aube. Les aviateurs ennemis ont lancé des bombes dans le centre de la ville, endommagé des églises et blessant quelques personnes.

### ARMÉE D'ORIENT

Communiqué du 4 février. — Les troupes bulgares ont tenté, sur les positions britanniques, au sud-ouest de Doiran, un coup de main qui a complètement échoué ; une de leurs reconnaissances a été dispersée vers l'embouchure de la Struma.

Répondant à une question, à la Chambre des Communes, M. Bonar Law déclare qu'en chiffres ronds le nombre des non-combattants britanniques, hommes, femmes et enfants tués par les forces aériennes et les sous-marins allemands s'élève à 14.120.

Tous les Allemands ne publient pas de listes faisant connaître les pertes des non-combattants tués par l'action des Alliés.

### L'Allemagne a tué 14.120 non-combattants anglais

Répondant à une question, à la Chambre des Communes, M. Bonar Law déclare qu'en chiffres ronds le nombre des non-combattants britanniques, hommes, femmes et enfants tués par les forces aériennes et les sous-marins allemands s'élève à 14.120.

Les Allemands ne publient pas de listes faisant connaître les pertes des non-combattants tués par l'action des Alliés.

### Les Spectacles

Université des Annales, 51, rue Saint-Georges.

Aujourd'hui mercredi, à 2 h. 30 : Contes et chansons du Poitou, de la Saintonge et de l'Angoumois, conférence par M. Jean Richépin.

### LA FEMME EN ORIENT

Mme Hélène Vacareesco est une conférencière qui ressemble à ces femmes chaudes et lumineuses d'Orient dont elle parla hier à l'Université des Annales. La grande Roumaine a le don de